



SOMMAIRE

Organisation du Conseil Municipal	2 3
Des femmes et des hommes au service d'un projet	3 4
Le Budget	5
Aménagement Paysager Les logements communaux	6
Voirie	7
La Communauté des Communes	8 10
Je Joue, Tu Joues, Nous Jouons	11
A.S.C.B	12
Comité des Fêtes Club Taurin Bahusates	13
Golf Club du Tursan	14
Pastouros Bahus Artistique...	15
ACCA	16
Histoire d'Antan	17 20

Chers bahusâtes, je tenais, au nom de toute l'équipe municipale, à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoigné lors des dernières élections. Nous aurions aimé fêter cela lors de nos traditionnelles mayades, mais le COVID 19 nous en a empêché. Ce n'est que partie remise, et dès que les conditions sanitaires le permettront, nous vous y inviterons.

Merci à mon prédécesseur Michel Lamaignere et ses conseillers pour tout le travail effectué lors du précédent mandat, qui s'est un peu prolongé à cause du coronavirus.



Merci à vous tous, pour le formidable élan de solidarité et de fraternité qui s'est mis en place lors du confinement. En effet, bien que de nombreux volontaires se soient proposés pour aider aux courses alimentaires ou autres tâches du quotidien, les personnes isolées qui ont été contactées pour savoir si elles avaient besoin d'aide avaient déjà trouvé du secours auprès de la famille ou des voisins.

C'est dans ce contexte de crise sanitaire que le nouveau conseil municipal s'est mis au travail. La première réalisation visible sera l'achèvement de l'aménagement de l'airial et des abords du Bahus. Là aussi, un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré, avec cœur, sueur et bonne humeur, pour nettoyer les berges du Bahus et redonner une nouvelle jeunesse à nos massifs.

Le COVID 19 est toujours là et il nous faut continuer de vivre avec. Ce n'est que par un respect rigoureux des gestes barrières (port du masque, distanciation sociale) que nous gagnerons cette « guerre » sanitaire.

Alors, chers bahusâtes, protégez vous, protégez les autres.

Bien à vous

Le maire,
Thierry BOULIN

Organisation du Conseil Municipal

La vie municipale

Thierry Boulin



Maire

Délegué Communautaire

SYDEC, SIMAL, SLBG

Correspondant Défense

Numérique

Aménagement Aerial - Bourg - Cimetière

Assainissement - Foncier

Logement Bâtiments communaux

Catherine Sebi



Maire Adjointe

Déleguée Communautaire

Sictom

Aménagement Aerial - Bourg - Cimetière

Journal Municipal

Accueil des nouveaux arrivants

Animations cérémonies et réceptions

Cécile Bréthous



Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan

Bulletin Municipal

Assainissement - Foncier

Logement Bâtiments communaux

Véronique Desblans



Actions Culturelles (Médiathèques et école de musique).

Journal Municipal

Accueil des nouveaux arrivants

Animations cérémonies et réceptions

William Ducournau



SICTOM

Location de la vaisselle

Laurence Duvacquier



Voirie Communautaire et communale

Tourisme, pays et affaires économiques

Accueil des nouveaux arrivants

Journal Municipal

Animations cérémonies et réceptions

Nicolas Gauziède



Education, affaires scolaires et périscolaires

Relations aux associations

Site internet

Permanences informatiques

Organisation du Conseil Municipal

La vie municipale



Joël Lalanne

Voirie Communautaire et communale
SYDEC, SIMAL
Location de la Vaisselle
Assainissement - Foncier
Logement Bâtiments communaux



Eric Pourajaud

Education, affaires scolaires et périscolaires
Tourisme, pays et affaires économiques
ALPI
Permanences informatiques



Séverine Saint Germain

Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan
Aménagement Aerial - Bourg - Cimetière
Animations cérémonies et réceptions



Christophe Sauvaud

Actions Culturelles (Médiathèques et école de musique).
ALPI
Site Internet, Journal Municipal
Relations aux associations
Aménagement Aerial - Bourg - Cimetière

Des femmes et des hommes au service d'un projet

5 Femmes et 6 hommes au service d'un projet ambitieux mais réaliste pour Bahus Soubiran. Le projet mené par Thierry Boulon et son équipe municipale pour les 6 ans à venir se décline en 4 axes majeurs :

⇒ **Bien vivre ensemble à Bahus Soubiran :**

Pour l'équipe municipale **bien vivre ensemble à Bahus Soubiran** rythme avec :

♦ **Un cadre de vie agréable** qui donne envie de venir à Bahus. Ainsi, l'aménagement de l'Aerial route d'Eugénie se poursuivra et se verra un lieu de rencontre et de jeu en famille. Les différents aménagements au bord du Bahus (à côté du pont) trouveront leur finalité au cours de l'année à venir.

♦ **Une dynamique associative**, la commune assurera son soutien financier et mettra aussi à disposition des locaux, aux associations qui participent à la vie du village, au maintien du lien social de notre commune. Les associations dans un village sont les fers de lance de nouvelles dynamiques.

♦ **Accueillir les nouveaux habitants** de Bahus pour faciliter leur intégration et leur engagement au sein de notre commune comme le font de nombreux bahusâtes.

♦ **Devenir du Multiple Rural**: celui-ci se veut être un espace de rencontres entre bahusâtes, indispensable à l'appartenance à un territoire. (suite page 4)

La vie municipale

Des femmes et des hommes au service d'un projet (suite)

⇒ Urbanisation raisonnable :

La précédente équipe municipale a consacré une importante énergie à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Cette nouvelle mandature va être celle de la mise en œuvre de ce dernier. Cependant l'interrogation principale de cette opérationnalisation porte sur la question de l'assainissement collectif des espaces constructibles qui laisse entrevoir des coûts importants pour notre commune. La décision prise par l'équipe municipale engagera la commune dans son projet d'urbanisation pour un certain nombre d'années. Cet axe va continuer à mobiliser fortement l'équipe tant au niveau communal que communautaire.

⇒ Village Connecté :

Cet axe va amener Bahus Soubiran à la transition numérique demandée par l'Etat. Quatre actions déclineront cette transition:

♦ **La fibre optique** est annoncée depuis des années sur nos territoires ruraux qui sont partiellement en zone blanche. Elle sera effective en 2022. Tous les foyers Bahusâtes pourront avoir accès à internet en très haut débit. Les possibilités d'utilisation seront démultipliées, la commune doit accompagner l'ensemble de la population à cette utilisation.

♦ **Un projet d'accompagnement** sera proposé pour vous permettre de rester en lien avec les administrations (dématérialisation fiscale, santé).

♦ Qui dit village connecté dit également communication information envers les administrés. Ainsi, le **site internet** sera revisité pour lui permettre une meilleure lisibilité.

♦ Village connecté parle également des outils d'information tel que le **journal municipal** en version numérique ou en version dématérialisé. Il perdurera durant la mandature. La fréquence de parution est fixée pour l'instant annuellement.

⇒ Acteur communautaire :

Les villages transfèrent de plus en plus de compétences aux Communautés des Communes soit de façon volontaire et concertée, soit par l'obligation du législateur.

Les communautés des communes sont l'espace de prise de décisions du devenir de nos territoires.

Nous avons **2 délégués communautaires titulaires** au conseil communautaire ce qui n'est pas le cas de toutes les communes de la Communauté des Communes d' Aire sur l'Adour.

Si nous ne voulons pas subir notre avenir, nous devons être un acteur dynamique en portant la voix des Bahusâtes dans cet espace décisionnel.

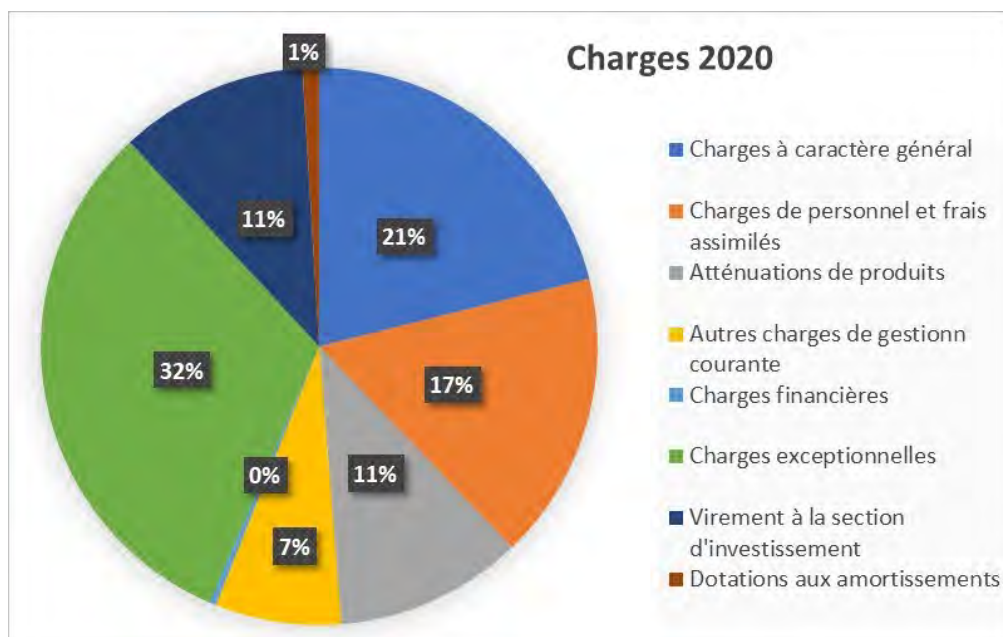


En plus ces quatre axes qui guideront notre mandature, **nous étudierons toutes les possibilités de développement** qui se présenteront à nous tout en étant vigilant à la **maîtrise des budgets** à venir. Enfin, nous serons au quotidien à **vos écoute** en essayant de répondre à vos préoccupations par la mise en place de référents de quartiers.

Budget 2020

Les dépenses et les recettes de la commune sont réparties en 2 sections :

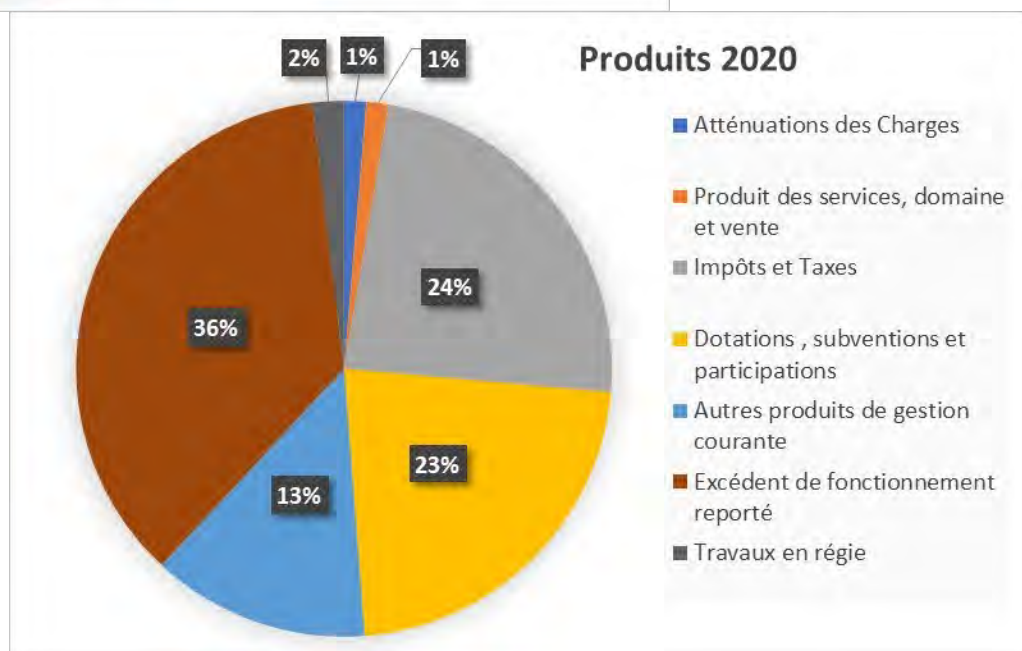
La section de fonctionnement qui comprend les dépenses obligatoires et nécessaires au fonctionnement de la commune.



Les recettes de cette section sont essentiellement constituées :

- du produit des **impôts locaux** soit **100 216 €**.
- des dotations et participations de l'**Etat** pour **94 461 €**
- des **revenus des immeubles** pour **51 500 €**.

Les dépenses et recettes s'équilibrent à hauteur de **422 308 €** en 2020.



La section d'investissement est constituée des dépenses liées à la réalisation de travaux sur la commune, d'achats de matériel et de prévisions d'acquisition d'immobilier. On y trouve également le remboursement de la dette en capital.

Les recettes de cette section proviennent essentiellement de l'autofinancement communal (40 204,80 €), le recours à l'emprunt, de subventions d'équipements (FEC, DETR...)

Le **budget prévisionnel d'investissement** de l'année est de **173 466 €** avec un remboursement du capital des emprunts pour un montant annuel de 4 800 €.

La vie municipale

Aménagement paysager

Afin de poursuivre nos efforts pour améliorer notre cadre de vie, nous avons sollicité le Comité Départemental des Landes pour une visite conseil d'accompagnement technique dans une démarche de labélisation Villes et Villages fleuris.

Cette rencontre très constructive a eu lieu le 17 juillet avec Mr Pierre Meliande, jardiniste conseil, en présence de 3 bénévoles (Paulette, Micheline, Claudine), notre employé municipal : Frédéric et 2 élues (Séverine, Cathy)

Plusieurs préconisations nous ont été proposées, comme :

-Reconsidérer la végétalisation aux abords de la mairie et de l'église



Envisager un réaménagement du cimetière dans le cadre du zéro phyto : propositions de revégétaliser et fleurir progressivement des endroits dans le cimetière, réflexion sur une éventuelle implantation du colombarium et du jardin des souvenirs.

Envisager un réaménagement du cimetière dans le cadre du zéro phyto : propositions de revégétaliser et fleurir progressivement des endroits dans le cime-



-Poursuivre l'amélioration de l'espace au bord du Bahus

-Finaliser le projet de l'airial : l'aménagement de cet espace est bien amorcé.



Il se doit d'être réfléchi globalement en respectant l'identité NATURE du lieu et en gérant les problématiques et enjeux présents :

- Organiser le stationnement (Aerial, local technique, local de chasse, locataires...).
- Supprimer les conteneurs poubelles.
- Organiser les différentes fonctions de l'espace.
- Respecter l'esprit du lieu : aerial.
- Ouvrir le paysage : côté rivière (nettoyage débuté par des bénévoles sur les abords du terrain des Proères), côté route (éventuelle suppression de la haie).
- Intégrer le terrain de pétanque.

Un plan détaillé de cet endroit a été adressé à Mr Meliande. Ce dernier doit nous envoyer une proposition d'aménagement de cet espace de loisirs où les bahusâtes auront plaisir à se retrouver.

De plus, le Comité Départemental des Landes organise différentes rencontres collectives et journées techniques pour les élus, agents espaces verts et bénévoles des collectivités. Cette année, il nous a proposé une formation d'une journée le 24 septembre à Aurice sur la thématique :

« Inventer un fleurissement original et durable » à laquelle nous avons participé

Les Logements Communaux

La commune de Bahus propose à la location 7 logements. A chaque changement de locataire, les employés communaux procèdent à des travaux d'entretiens (peinture, tapisserie...).

Ainsi le logement de l'école a bénéficié courant juillet d'une bonne remise en état. Pour se faire, les peintures murales intérieures, le nettoyage des plafonds et le

changement des menuiseries ont été effectués au grand logement. Les mêmes travaux avaient été effectués au studio attendant avant le confinement.

Depuis le début du mois d'août, tous les logements de la commune sont occupés.

La vie municipale

Voirie

Le 27 juillet, s'est réunie à Latrille la commission voirie sous la présidence de Dominique Saint Germain (vice-président de la communauté des communes en charge de la voirie).

Il a été présenté le règlement concernant la voirie communautaire et les différents travaux pris en charge par la communauté des communes et ceux restant de compétence municipale.

Une convention de mise à disposition pour les personnels municipaux pouvant effectuer des travaux (curage de fossés, élagage, fabrication de tête de pont...) pour le compte de la Communauté des communes a été étudiée.

Après quelques vérifications de légalité, elle sera soumise à l'adoption des différents conseils municipaux.

Pour 2020, les chemins de Hartet et du Bret seront revêtus ainsi que le Cap de l'Allée qui est un reste de 2019.



Un premier passage de point à temps a été réalisé, un second sera effectué à l'automne.

Des travaux à définir seront engagés sur les chemins ruraux (non revêtus) : fauchage, curage des fossés...

Horaires et jours d'ouverture de la Mairie

Mardi 14h-18h

Jeudi 14h-18h

Vendredi: 8h30-12h30

Téléphone: 05 58 51 15 20

courriel: mairie.bahussoubiran@wanadoo.fr

Mr le Maire peut vous recevoir sur RDV

Suivez l'actualité de Bahus sur
<https://www.bahus-soubiran.fr/>

Si vous souhaitez recevoir « Le fil du Bahus en version numérique » vous pouvez adresser une demande au secrétariat de la mairie



Communauté des Communes

Première du département des Landes, la Communauté de communes a été créée le 21 décembre 1992 pour répondre à deux objectifs : renforcer la solidarité intercommunale et mener une action déterminée en matière de développement économique.

- Composée au départ des douze communes du canton d'Aire sur l'Adour, elle s'est élargie en décembre 2008 à cinq communes gersoises voisines qui composaient le Bas-Adour-Gersois (Arblade le Bas, Barcelonne du Gers, Bernède, Gée-Rivière, Vergoignan).
- Puis en décembre 2011, la Communauté de communes d'Aire sur l'Adour fusionne de nouveau avec la Communauté de communes du Léez Adour (Aurensan, Corneillan, Lannux, Projan et Ségos), pour créer une nouvelle entité de 13 400 habitants répartis sur les 12 communes landaises du canton d'Aire sur l'Adour et 10 communes gersoises appartenant au canton de Riscle.

Un double constat a en effet invité les intercommunalités à se regrouper :

- D'une part, l'absence d'une taille critique nécessaire à la fourniture d'un service public performant et de qualité.
- D'autre part, le mouvement continu d'extension des bassins de vie et d'emploi, d'interdépendance croissante des territoires, qui invite à repenser les périmètres.

2 départements

2 régions

300 km²

43 Hbts/km²

1992:

10 500 Habitants

2008

12 500 Habitants

2011

13 400 Habitants

L'INTÉRÊT COMMUN AU SERVICE DE CHACUN

À la base de leur union : un même bassin de vie et l'existence d'enjeux communs liés à l'arrivée de nouvelles infrastructures routières dont l'autoroute A65 Bordeaux-Pau et la bretelle de contournement de Barcelonne du Gers.

Un projet de développement au cœur d'intérêts économiques stratégiques :

- **Mener une politique volontariste pour rendre le territoire compétitif et attractif avec une politique foncière claire et incitative.**
- **Renforcer la cohésion sociale et développer une politique solidaire au plus près des attentes de la population, grâce aux ressources fiscales générées par le développement économique.**

La Communauté de communes d'Aire sur l'Adour rassemble aujourd'hui 22 communes adhérentes qui ont choisi de déléguer un certain nombre de leurs compétences à la structure intercommunale afin qu'elles soient gérées de façon cohérente sur l'ensemble du secteur en plus des compétences obligatoires imposées par la loi.

COMPETENCES OBLIGATOIRES

- **Aménagement de l'espace** pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire (PLUi, SCOT).
- **Actions de développement économique ; politique locale du commerce** et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; **promotion du tourisme.**
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- **Collecte et traitement des déchets ménagers.**
- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi).**

COMPETENCES OPTIONNELLES

- Politique du **logement** et du **cadre de vie** (PLH et OPAH).
- Création, aménagement et entretien de la **voirie d'intérêt communautaire.**
- Construction, entretien, fonctionnement **d'équipements culturels et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.**
- **Action sociale d'intérêt communautaire** par le CIAS.
- Création et gestion de maisons de services au public (nouvellement **Maison France Services**).
- Eau et Assainissement.

COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES

- Adhésion au Syndicat Mixte Adour Chalosse Tursan pour la conduite des politiques contractuelles et l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCoT).
- Adhésion au Syndicat d'Équipement des Communes (SYDEC) pour l'exercice de la compétence aménagement numérique (montée en débit et fibre optique).
- Mise en place de dispositifs de signalétique touristique à l'échelle communautaire.
- Réalisation de toute étude concourant au développement d'équipements touristiques publics ou privés.
- **Organisation et fonctionnement des accueils périscolaires** ; soutien aux associations oeuvrant dans le périscolaire et l'extrascolaire ; construction, entretien et fonctionnement **d'équipements d'accueil périscolaire et extrascolaire.**
- Gestion de **la restauration scolaire.**
- Aide à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans : participation financière aux missions locales.
- Gestion d'un service de fourrière canine.
- Etude d'un schéma directeur d'assainissement notamment pluvial.
- Collecte et traitement des déchets de venaison.
- Entretien du jardin public thermal d'Eugénie les Bains, dédié à la thématique de l'eau.
- **Mise en œuvre d'un pôle territorial de santé sur le territoire communautaire** : élaboration d'études, construction et gestion du patrimoine immobilier relatif à cette compétence.
- En matière de mise en valeur des éléments patrimoniaux liés à l'hydrosystème Adour et à son bassin versant : assurer la maîtrise d'ouvrage d'études et de travaux d'aménagement visant à contribuer à la valorisation des sites associés à l'hydrosystème Adour et son bassin versant, présentant un intérêt patrimonial.

BUREAU COMMUNAUTAIRE

**Philippe Brèthes**

Président

Maire d'Eugénie les Bains

**Gérard Dehez**1° vice Président
Barcelonne du
Gers
Assainissement,
eau potable,
GEMAPI**Dominique
Saint Germain**
2° vice Président
Maire de Renung
Voirie
Communautaire,**Jérémy Marti**
3° vice Président
Aire sur Adour
Communication,
Tourisme,
Gestion des
déchets**Jean Michel
Lalanne**
4° vice Président
Maire de Classun
Action Sociale
EHPAD, CIAS,
EFS, Petite Enfance,**Béatrice Vacher**
5° vice
Présidente
Duhort Bachen
Action Culturelle**Lambert Gijsbert**
6° vice Président
Maire de Lannux
Affaires scolaires
centres de loisirs**Benoit Laborde**
7° vice Président
Maire de Vielle
Tursan
Action
économique,
PAT**Daniel
Saint Genez**
8° vice Président
Maire de Bernède
Urbanisme, Pôle
logement, ORT,
PETRConseil Communautaire
(les titulaires)

Aire sur l'Adour : M. Assibat, C. Baron, V. Barrailh, D. Barraud, Y. Cazaban, N. Darrieumerlou, S. Dubosc, F. Gachie, C. Laffitau, X. Lagrave, B. Malherbe, D. Martin, I. Mechin, P. Pellarini, C. Pomiès, P. Saint Germain, J.C. Souc,

Arblade le Bas : S. Leblond, **Aurensan** : R. Dupouts, **Bahus Soubiran** : T. Boulin, C. Sebi, **Barcelonne du Gers** : C. Berdoulet, M.L. Castaing, J. Ducongé, **Buanes** : M. Lamothe, **Corneillan** : P. Carreau, **Duhort Bachen** : V. Lafargue, **Eugénie** : L. Lafargue, **Gée Rivière** : P. Baquié, **Latrille** : N. Fabère, **Projan** : J. Paragade, **Renung** : K. Mader, **Saint Agnet** : J.P. Doreilh, **Saint Loubouer** : J.J. Dufau, J.L. Campagne, **Sarron** : L. Lamarcade, **Segos** : P. Silveira Morais, **Vergoignan** : M. Marque.

MOTS CROISES

Horizontal:

- 1: Il fait bon vivre dans le notre
- 2: Crétones
- 3: Œuvre de JC Dupouy; Eclos
- 4: Réfuta, 3,14
- 5: Préservas l'herbage comme chez les agriculteurs chez nous.
- 6: Pronom Personnel réfléchi; Ne fait que passer

Vertical:

- A: Permettent la production de Tursan.
- B: Adéquat
- C: Arbuste à fleurs qui embaument nos jardins
- D: Coté du Navire frappé par le vent: Arbre à fruits rouges
- E: Partie de bible (abréviation), Le dernier vaut dix points à la belote.
- F: Super
- G: Sur la rose des vents; Réfléchi de la 3^o personne

	A	B	C	D	E	F	G
1							
2							
3							
4							
5							
6							

Charade

- Mon premier protège l'œil
- Mon deuxième enivre
- Mon troisième est une note de musique
- Mon quatrième a un brame puissant
- Mon tout fut le maire de Bahun-Soubiran pendant 42 ans, de 1959 à 2001.



Jeux des 7 différences



Retrouvez 7 différences entre les deux photos

Une nouvelle association à vue le jour à Bahus-Soubiran.

Vous en avez peut-être entendu parlé ? C'est l'**Association Sportive et Culturelle Bahusâte (A.S.C.B.)**.

Affiliée à l'UFOLEP, l'A.S.C.B pourra vous proposer tous les types d'activités physiques, sportives, de plein air ou en salle, en loisir ou en compétition.

Après plusieurs réunions nécessaires à sa mise place juridique, administrative et organisationnelle, cette nouvelle association Bahusâtes a vu le jour lors de l'assemblée générale constitutive le Mardi 18 août 2020.

Suite à la présentation et la validation des statuts par les participants à l'assemblée, le conseil d'administration a procédé à l'élection du bureau :

Présidente : Charlotte AURENSAN
Vice-président : Pascal BERNARD
Secrétaire : Tania GAUZIEDE
Secrétaire adjointe : Ludivine BOULIN
Trésorière : Patricia LEBIGRE
Trésorière adjointe : Paulette LACRAMPE

Afin de développer les diverses actions projetées, les membres du bureau pourront compter sur les membres du conseil d'administration de l'association :

Muriel BERNARD, Micheline DARRIBERE, Véronique DESBLANS, Laurence DUVACQUIER, Cathy SEBI.
Suite aux deux séances d'essais réalisées en juillet et août, où une trentaine de participants ont pu découvrir la discipline, l'A.S.C.B vous propose 2 cours de PILATE (renforcement musculaire général et postural) par semaine :



Les lundis et jeudis à 19H15 à la salle des fêtes de Bahus-Soubiran.

Les cours ont débuté le jeudi 3 septembre 2020, si vous n'avez pas pu participer aux séances estivales, l'ASCB vous propose 2 séances d'essais gratuites.

Depuis le 8 septembre, Micheline et Paulette vous attendent tous les mardis à partir de 14 heures pour des randonnées agréables dans notre belle campagne.

Par la suite, d'autres activités d'extérieur ou d'intérieur, individuelles ou collectives, de loisirs ou de compétitions pourront voir le jour.

Pour participer aux activités de l'Association il vous faudra vous acquitter d'une d'adhésion et d'une licence UFOLEP en fonction des activités pratiquées.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Charlotte Aurenas 07 87 53 27





« Un week-end de Pâques à Bahus très (trop) calme cette année... »

Nombre d'entre vous ont sûrement eu cette pensée alors que le confinement débutait.

Mais gardons le sourire, l'ensemble du Comité des fêtes se mobilisera en 2021 pour vous faire oublier cette « année à vide » ! Il nous tarde déjà de vous retrouver accoudé au bar, déguster le traditionnel beef, danser et chanter en rythme avec les Pastouros (spoiler : ils seront bien là et ont déjà annoncé vouloir rattraper tout un été de manque de musique) !

2020 sera donc une année extrêmement calme pour les associations Bâhusates, le Comité des fêtes ne faisant pas exception. Il est bien évident que la journée au bord du Bahus n'aura pas lieu cette année, mais là aussi ce n'est que partie remise !

Nous espérons que la situation aura déjà changé pour vous retrouver en fin d'année autour du traditionnel feu de Noël qui rassemble toujours les Bâhusates pour un beau moment de convivialité !

Courage, le 4 avril 2021 n'est pas si loin après tout !

Le président, Jérémy DUFAU

Le Club Taurin Bâhusite



Bonjour à toutes et à tous

Cette année 2020 restera marquée à jamais dans nos mémoires. Bien évidemment les

traditionnelles fêtes de Pâques n'ont pas eu lieu suite à la pandémie.

Certes il y a beaucoup plus grave en France et dans le monde.

Comme personne ne connaît l'évolution du virus, le bureau du Club Taurin a décidé d'annuler sa fête qui devait avoir lieu le 03 octobre 2020.

De plus organiser un spectacle taurin sans les recettes de la buvette et d'un repas pour équilibrer les comptes est tout simplement impossible.

La course landaise en 2019 a vécu quelques moments difficiles et ce n'est pas fini. Les cotisations forfai-

taires de l'URSSAF vont être revues à la hausse et les petites associations ne pourront plus faire face financièrement. C'est pourquoi une proposition a été remise le 30 juin 2020 au ministère des finances afin de trouver un accord. Nous avons depuis changé de ministre et il est peu probable que notre dossier soit sa priorité. Mais pourquoi pas ???

En attendant bonne santé à tous et souhaitons nous des jours meilleurs.

Le Président Guy DARRIBERE



En 2019, l'association Golf Club du Tursan comptait **252 licenciés**: un niveau historique pour notre association! mais les records sont faits pour être battus, alors nous ferons tout en 2020 pour confirmer ce dicton .

Au 27 juillet nous étions 258 licenciés.

En 2019, les seniors représentaient 64% des licenciés mais vous devez savoir que pour la FFG (Fédération Française de Golf) on est sénior à partir de 50 ans,

77% des licenciés (194) sont des hommes et 23 % (58) sont des femmes.

La gouvernance association est assurée par le bureau élus par 1/3 chaque année et compte 11 membres.

Les membres adhérents acquittent une cotisation annuelle de 15 euros.

Rôle de l'association

1- ORGANISATION DES COMPETITIONS

- Rencontrer et trouver des sponsors.
- Elaborer le calendrier annuel des compétitions.



- Assurer le bon déroulement de chaque compétition.

Les compétitions à venir
Dimanche 13 septembre

Médoc Adour

Scramble à 2

Dimanche 25 Octobre

Cave du Tursan

Stableford

2- ANIMATION CLUB



DE LA VIE DU CLUB

- Organisation de sorties journalières sur d'autres parcours de golf.
- Organisation de séjours golfs de 2 à 6 jours en France ou à l'étranger.
- Organisation de compétitions à thèmes.
- Participation à des opérations caritatives (compétition Restos du cœur, Rêves de Paola...)

3- PLANIFIER ET STRUCTURER LA VIE SPORTIVE

- Inscription des équipes aux différentes compétitions.
- Choix et sélection du nombre de joueurs.
- Aide financière aux joueurs (actuellement 100 euros par joueur et par an).

4- ASSURER SUIVI ET PROGRESSION DES ENFANTS DE L' ECOLE DE GOLF

- Paiement du professeur de l'école de golf.
- Formation de membres de l'association pour accompagner les enfants.
- Organisation de compétitions "jeunes "
- Organisation de goûters (Noël , Fin d'année scolaire...)

5- ENTREtenir AVEC LA DIRECTION DU GOLF UN CLIMAT DE CONFiance

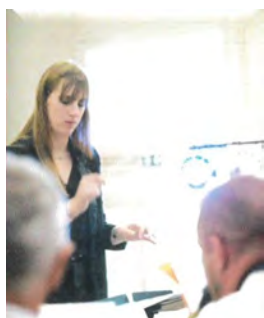
- Echange permanent avec la direction du golf au niveau de l'animation du golf.
- Être source de projets et d'idées pour permettre à tous les membres de trouver le tandem " Association -Direction " bien en phase avec le plaisir d'offrir à chaque joueur ce qu'il vient y chercher.

Bernard Sarrade 05 58 51 11 63



Une année musicale bien commencée, avec notre traditionnel concert de printemps qui donne le premier ton.

Or, notre enthousiasme a rapidement été coupé dans son élan, avec les circonstances et les actualités de cette année. Mais cela ne nous a pas enlevé notre motivation, malgré des contrats annulés (les fêtes de Bahus – Soubiran, Grenade sur l'Adour, Saint Sever Aire sur l'Adour, Saint Vincent de Tyrosse, prestations dans les villages voisins)



Notre audition de fin d'année malgré l'effort et l'envie des professeurs de reprendre les cours, n'a pas pu se dérouler.

Nous avons maintenu les inscriptions pour l'école de musique à la fin des vacances scolaires en prenant en compte les règles

sanitaire.

Cette période nous a permis d'améliorer notre local de répétition (réfection des sols et des murs) grâce à l'aide de la mairie et aux bénévoles des Pastouros.

La poursuite des répétitions nous servira à mieux envisager la soirée d'octobre, qui on l'espère pourra se réaliser.

En espérant vous revoir rapidement,
Musicalement

Lous Pastouros
07.80.44.28.19



Bahus artistique...



José Lloppis, originaire du pays des santons, est un artiste bahusâte actif. Ainsi, après avoir élaboré un village de santons pour la crèche de Noël, il a pour les 40 ans de l'Association de l'Amicale St Jean, réalisé la maquette du bourg du village dans la pure tradition des santonniers.



Cette œuvre d'art est visible à l'entrée de la salle du Conseil Municipal. Dans la même dynamique artistique, José a réalisé un acrostiche de Bahus Soubiran qui accueille les utilisateurs de la salle Sylvain Lacère



Merci à José pour ces œuvres. Mais Bahus Soubiran compte parmi ses habitants de nombreux autres artistes que nous vous ferons découvrir dans les futurs « Au fil du Bahus ».

Après un début de saison qui a tourné plutôt à l'avantage du chasseur avec un beau passage de palombes, voici venue notre « sorcière des bois », dame bécasse qui a très bien fréquentée nos forêts et nos gorges, parfois dans des endroits dits « sales ».

Le repas de chasse annuel a connu une belle fréquentation principalement extérieure au village mais a été tout de même une belle réussite.

Vient le temps des battues, où nous avons réalisé notre plan de chasse aux chevreuils sans trop de difficultés avec 3 battues.

Avant cela des tirs d'été, trop nombreux à mon goût, mais utiles par le côté financier qu'ils représentent, ont été effectués.

Le concours de pêche et les dernières battues furent annulées pour cause de confinement.

Les nuisibles, sangliers et renards étant moins nombreux que l'année précédente, une petite douzaine de chaque a été prélevée.

Après 3 années passées à la présidence de votre A.C.C.A., association d'utilité publique à mes yeux, je me retire de ce poste et je voudrais remercier les membres de mon bureau pour l'aide qu'ils m'ont apportée.

Cette décision est motivée de part la difficulté de mener à bien les battues, surtout au niveau sécurité, et par la tournure que prend la pratique de la chasse aujourd'hui, notamment au niveau du sanglier qui est devenue une destruction plutôt qu'une chasse « grâce » à certaines A.C.C.A. du nord du département et des chasses privées du nord de la France qui pratiquent plus la chasse pour son côté financier que son côté éthique !!!

J'adresse mon soutien au nouveau président Florian Ducournau.

Une grosse pensée à Bernard « d'Eysiou » qui, je suis certain, par sa volonté, va venir à bout de sa maladie.

A très vite pour pratiquer notre belle passion, tous ensemble de préférence.

Dartiguelongue Christophe

Les dates associatives à venir (sous réserve mesures sanitaires)

- ◆ Compétition de golf: 25 octobre au golf Golf Club du Tursan.
- ◆ 14 et 15 novembre repas de la Chasse ACCA
- ◆ 24 Décembre Haye de Nadau Comité des fêtes
- ◆ Depuis le 1^o septembre cours de pilate les lundi et jeudi à partir de 19h ASCB



Les fiançailles et la cérémonie de mariage dans les Landes jusqu'au début du XX^{ème} siècle, étaient régies par des règles et des rites très codifiés. En premier lieu, "lou galan" devait fréquenter la "mestresse" qu'il rêvait d'épouser. Il se devait d'être bien vêtu et d'arborer une cravate rouge sur son costume. Il pouvait être éconduit par la présentation d'un plat de noix, signifiant le refus de la belle.

La plupart du temps, les mariages étaient arrangés par les pères de famille. Si la demande était acceptée, les fiançailles duraient au moins deux mois, le temps de préparer les noces.

Pendant le temps des fiançailles, le soupirant pouvait offrir une **bague de promesse** en guise de symbole de son amour. Témoignage ô combien symbolique d'un amour partagé.

Généralement, on y voyait deux mains jointes qui portaient ou tendaient un cœur, emblème de l'amour et de la fidélité. Aux poignets on distinguait des manchettes de dentelles. Au-dessus du cœur, on trouvait soit une couronne, soit sept boules en demi-cercle qui symbolisaient les sept jours de la semaine.

Cette démarche avait une grande signification dans le rituel amoureux. Le jeune homme offrait la bague de promesse à l'élue de son cœur et lui passait à l'annulaire droit, la pointe du cœur tournée vers l'ongle. Puis, l'anneau pouvait être retiré par le fiancé quand le moment était conjointement choisi, et replacé à l'annulaire gauche, signe que l'offre de mariage était acceptée.

Ce changement de position de l'anneau sur le doigt d'une femme, pouvait renseigner les prétendants éventuels, si le cœur de ladite personne était libre ou déjà pris.

Tous les jours, nous utilisons le téléphone, internet, les courriels et les réseaux sociaux. Mais à la fin du XIX^{ème} siècle, les gens aussi travailleurs qu'ils soient ne savaient ni lire ni écrire. Pour les informations, ils le faisaient d'une manière que l'on a un peu perdue aujourd'hui, ils communiquaient de vive voix !

De ce fait, les personnes entretenaient des forts liens sociaux. Alors comment inviter les personnes à un mariage ? C'est là qu'intervient "**Lou casse can**" ! Les personnes envoyaient un messenger, "Lou casse can" qui allait de maison en maison, même à des lieues de là, apporter l'invitation. Il s'agissait, souvent, de voisins proches du marié ou d'un ami.

Pourquoi "Lou casse can" (chasse-chien) ? Le messenger arrivait endimanché, canne enrubannée à la main pour chasser les chiens trop enthousiastes d'où chasse-chien !

Les familles invitées, si elles comptaient participer à la fête, en informaient "Lou casse can" et accrochaient une bandelette de tissu coloré à la canne.



Bague de promesse
avec cœur



Bague de promesse
avec mains jointes

GASCON (Pocod)

Lou casse-can s'eus ibrounhat
Lou praube, lou praube,
Lou casse- can s'eus ibrounhat
Lou praube gojat.

Devath le taule l'an troubat
Lou praube, lou praube,
Devath le taule l'an troubat
Lou praube gojat.

A còt de pé ne l'an tirat
Lou praube, lou praube,
A còt de pé ne l'an tirat
Lou praube gojat.

Sus un carriot que l'an hicat,
Lou praube, lou praube,
Sus un carriot que l'an hicat,
Lou praube gojat.

Au sout dous pòrcs que l'an pourtat
Lou praube, lou praube,
Au sout dous pòrcs que l'an pourtat
Lou praube gojat.

Lous pòrcs se l'an tout tiapat
Lou praube, lou praube
Lous pòrcs se l'an tout tiapat
Lou praube gojat !

La chanson du "cass can"

Après avoir fini sa tournée (parfois longue à cause de l'hospitalité des landais) il remettait la canne à la famille qui l'avait mandaté ainsi la famille connaissait le nombre de foyers présents aux festivités.

Souvent la mariée arrivait avec une dot et entrait dans la famille de l'époux car il était de tradition que "la novi" vint habiter dans la maisonnée du futur mari. La dot était amenée, la veille des noces, au nouveau logis sur un char décoré de rubans tiré par une paire de bœufs qui circulait dans le village à la vue de tous. Cette tradition s'appelait "la passade".

En général, la dot consistait en garniture de lit, en petit ameublement et d'un trousseau composé de draps, de couvertures, de rideaux, de mouchoirs et de nappes.

Dans les archives concernant Bahus-Soubiran, on a retrouvé la copie d'actes de mariage qui décrivent les dots des mariées. En voici quelques-unes, en respectant les termes utilisés à l'époque.

En **1688**, Marie de Clèdes, fille de Bertrand de Clèdes dit du haou de Sarrailh se marie avec Jean Destenaves dit pémaou, fils de feu Bertrand et de Marguerite Dutauziet. Elle apporte :

- 150 livres de 20 sols chacune,
- 2 robes de "courdeillat" avec manches à chacune et l'une garnie de galons en dentelles et une robe aussi de "courdeillat" avec bas et souliers, chemise capulet et capule faisant sa condition,
- plus un lit complet garnis de plume, un linceul de lin, un d'"extramat", un dessous de paille, 6 autres de lin et 6 d'étope,
- Un coffre de la teneur de 7 à 8 quarts de grain ou environ bien ferré et formé, à serrure et clé, le tout neuf,
- 6 brebis "anesques" de l'âge de 2 à 3 ans,
- 2 ruches de mouches à miel

30 livres seront remises 6 mois avant la noce et tous les habits linge, lit, coffre, anesques et ruches la veille d'icelle.

Le reste de l'argent sera remis successivement à raison de 12 livres par an jusqu'à final paiement.

(Acte passé le 3 avril 1688 à Bahus-Soubiran, métairie appelée au haou de sarrailh (aujourd'hui hanic) appartenant au sieur Dabadie de Badoucat).

En **1716**, Jeanne Marie de Lafitte dite de Serres de Saint-Loubouer épouse Jean de Labat dit du haou de Damoulens maître forgeron (*hauron*). Les père et mère lui donnent la somme de 300 livres de 20 sols chacune.

- Deux capsès de cinq pavis et une



Une Noce dans les Landes. - Lou casse can - L'invitation

Queu bieuni azy de leu part de Yaguoulet (queu hey euspousa lou hill), beumbita à leu taouïle, de leu taouïle à l'euglise, de l'euglise à leu taouïle, eunta bieune preune part de ce queu lou boun Diou la dat.

F. Bernède, phot., Arjuzaux (Landes)

"Lou casse can"



Une Noce dans les Landes - Le Retour de l'Eglise

F. Bernède, phot., Arjuzaux-Moreaux

Le char à bœufs avec la dot

aprigue de six, et un traversin, le tout garni honnêtement de bonne plume,

- Une robe et un cotillon de raze bleu garnis honnêtement,
- Un capulet de barmiang et une paire de draps d'estame, une paire de souliers et un coffre de coral de la teneur de 10 quarts de grain ou environ fermé à serrure à clé,
- Deux linceuls de lin, deux de l'estramat, et cinq d'estoupe.

75 livres ont été remis à l'époux et 25 livres le seront à tous jours et heures et le restant sincèrement à raison de 5 livres par an jusqu'à final paiement.

(Acte de mariage passé à Saint-Loubouer).

En **1773**, acte de mariage passé à Bahus-Soubiran entre Jeanne Dupoy de la maison Tauziet et Jean Labat dit "*hauron*" de Damoulens.

Hormis la somme de 1300 livres léguées par ses père et mère, la dot se compose de :

- Un lit, une couette et un traversin, le tout garni de plume, une couverture de laine et une matelessière de colonette, garnis de laine, un tour de lit de Cadix, et la paillasse,
- Six draps de lit de lin et neuf d'étope, deux douzaines de serviettes de lin et deux d'étope,
- Un cabinet de bois de châtaignier à deux portes et un tiroir ferré et fermé à serrure et clé, habillé d'un capuçon de Valenciennes, une brassière d'un drap d'Elbeuf, une autre d'étamine, un jupon de catimande et un autre de cotonnette, une paire de bas et une paire de souliers, et autres habits journaliers.

Ainsi que 400 livres au comptant, le reste payable à raison de 150 livres à chacune des 2 années suivantes, puis 100 livres par an jusqu'à final paiement.

Le jour des noces, la mariée était revêtue souvent d'une robe de couleur bleue avec un voile blanc. C'est son père qui lui déposait sur sa tête une couronne de fleur d'oranger, gage de sa vertu et de son honneur.

Puis on partait pour la cérémonie. Une fois le sacrement accompli, le cortège re-



62 Une Noce dans les LANDES - Le Maître de Maison introduisant les époux

A. Daury, photo, successeur de F. Bernède, Morcenx (Landes)

Introduction des nouveaux mariés dans la maison du père de l'époux



F. Bernède, phot., Arjuzaux (Landes)

Une Noce dans les Landes. - Après le Pardon - Les Etreannes

partait vers la maison du père de l'époux. Avant de franchir le pas de la porte, les "étrennes" étaient distribuées par toute l'assistance aux époux agenouillés sur des chaises. Chacun traçait un signe de croix sur le front des jeunes mariés avant de déposer leur obole dans une assiette.

Puis le père du marié les invitait à franchir le pas de sa demeure et guidait sa belle-fille jusqu'à la chambre nuptiale. En échange, elle lui donnait une pièce de tissu en guise de don.

Les "étrennes"

A lors le festin pouvait commencer dans l'allégresse générale accompagnée de musiciens locaux.

Cela pouvait durer plusieurs jours. Les mets traditionnels étaient servis : garbure, volaille, cochonnailles, etc. arrosés de vins du Tursan. Les tourtières et les pastis servaient dessert. Il arrivait que les invités apportaient des victuailles, ce qui améliorait considérablement la ripaille dans le temps et la bonne humeur.

Lorsque les convives avaient mangé, bu et dansé, et que la nuit s'avanceit, l'épouse était cérémonieusement déshabillée par les demoiselles d'honneur qui lui ôtaient en premier la couronne de fleurs...

Après la nuit de noces, les garçons et les invités apportaient aux nouveaux conjoints la "**roste**" afin qu'ils puissent retrouver quelque vigueur. Consommé dans une soupière ou dans un pot de chambre (neuf), la "**roste**" consistait en un bouillon de vin chaud agrémenté de sucre et de cannelle où l'on trempait du pain grillé à l'ail.

Comme on le voit, certaines traditions ont évoluées mais l'esprit de fête est toujours conservé...



Le repas de noces



La "roste"

Sources :

- Monographies de Bahus-Soubiran du curé Labadie
- Cartes postales (AD 40)
- Traditions, mœurs et coutumes des Landes de Serge Pacaud
- Bulletin de la société de Borda—2018—n°530

Didier Démarest, août 2020